

La Société gauloise, société secrète républicaine en 1832

Pierre Baudrier

Les membres identifiés à ce jour de la Société gauloise, fer de lance de l'insurrection des 5 et 6 juin 1832, celle des Misérables de Victor Hugo, se comptent sur les doigts des deux mains ¹. Les insurrections cherchant à faire participer aux combats, aux côtés d'un noyau d'insurgés, un maximum d'émeutiers gagnés à l'insurrection, il est difficile d'identifier les insurgés d'origine même parmi les combattants les plus acharnés.

La tentation est grande de voir des *Gaulois* dans des épisodes de l'insurrection. C'est à un groupe d'entre eux qu'on a pu attribuer la tentative d'entraîner Lafayette à l'Hôtel de ville ² à l'issue de la manifestation mais c'est à prouver. On a cru voir des étudiants ³ parmi les *Gaulois* encore qu'il n'est pas exclu que la *Société gauloise* en ait recruté. Jusqu'à l'abbé Chatel ⁴ qu'on a rangé parmi les *Gaulois*. Là encore, ce serait à prouver. En fait, ce sont leurs procès, le rapport du préfet de police Gisquet ⁵ et les *Mémoires* du même Gisquet, la littérature échiquéenne pour Deschappelles, qui ont révélé l'appartenance de quelques insurgés à la *Société gauloise*.

De nos jours encore on croit découvrir dans la *Société gauloise* des carlistes côtoyant les républicains ⁶. On sait que le républicain Poncelet avait été compromis dans l'attentat de la rue des Prouvaires, parmi des dizaines de légitimistes. Mais quid de la *Société gauloise* ! Était-elle mixte elle aussi ?

Au-delà des témoignages il faut s'en tenir aux faits. Les témoins résistèrent-ils tous à la tentation de manifester un esprit délié en voyant dans l'insurrection une alliance des contraires ? Les autorités dénonçant une alliance de républicains et de carlistes, c'était

¹ Cf. Jeanne (Charles).- À cinq heures nous serons tous morts ! Sur la barricade Saint-Merry ? 5-6 juin 1832 ; présenté et commenté par Thomas Bouchet.- Paris : Vendémiaire, 2011.- 217 p. – (Collection Généalogies) ISBN 978-2-36358-018-4) ; Baudrier (Pierre).- Insurgés et forces de l'ordre en 1832. Alexandre Deschappelles et Robert Richard O'Reilly, *Bulletin de l'Association d'Histoire et d'Archéologie du XXe arrondissement de Paris*, Numéro 50, 4e trimestre 2011, pp. 7-27.

² Cf. Harsin (Jill).- Barricades : The war of the streets in revolutionary Paris, 1830-1848.- New York : Palgrave, 2002, p. 58 ISBN : 0-312-29479-4.

³ Cf. Tardy (Jean-Noël).- Les Conspirateurs dans la ville. Stratégies et expériences de la clandestinité des conspirateurs républicains à Paris (1830-1870), pp. 171-181 In *Clandestinités urbaines : les citadins et les territoires du secret (XVIe-XXe)* ; ss la dir. de Sylvie Aprile, Emmanuelle Retaillaud-Bajac.- Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2008.- 378 p. – (Collection « Histoire ») ISBN 978-2-7535-0699-2.

⁴ Cf. Prothero (Iorwerth).- Religion and Radicalism in July Monarchy France : The French Catholic Church of the Abbé Chatel.- Lewiston ; Queenston ; Lampeter : Edwin Mellen Press, 2005, p. 164.- (Studies in French Civilization ; 36) ISBN 0-7734-6221-X.

⁵ Carton E5 26 des Archives de la Guerre.

⁶ Mr Alain Faure*. Mr Thomas Bouchet dans *À cinq heures nous serons tous morts*** mais Mr Bouchet n'exclut plus désormais que la *Société gauloise* ait été exclusivement républicaine***. Mr Jean-Noël Tardy dans sa thèse – point de vue nuancé dans son compte rendu d'*À cinq heures nous serons tous morts* dans la *Revue Historique* (2012/4 n° 664). Bref, la question est à l'étude.

* Faure (Alain).- Mouvements populaires et Mouvement ouvrier à Paris (1830-1834), *Le Mouvement social*, juillet-août 1974, n° 88, p. 79

** Jeanne (Charles).- À cinq heures nous serons tous morts ! Sur la barricade Saint-Merry , 5-6 juin 1832 ; présenté et commenté par Thomas Bouchet.- Paris : Vendémiaire, 2011.- 217 p. – (Collection Généalogies) ISBN 978-2-36358-018-4

*** Bouchet (Thomas).- Les barricades des 5-6 juin 1832 *In Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours* ; ss. la dir. de Michel Pigenet et Danielle Tartakowsky.- Paris : La Découverte, 2012, pp. 113-120. ISBN 978-2-7071-6985-3.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

d'ailleurs se protéger que d'aller dans ce sens. Les recruteurs de la *Société Gauloise* ne furent-ils pas tentés d'adapter leur argumentation à leurs interlocuteurs ?

D'où la variété des témoignages. Deschappelles n'entre pas en ligne de compte, il était réputé républicain et son éventuel carlisme ne fut révélé par le seul Gisquet qu'à des lecteurs choisis. Des interlocuteurs de Thiellement témoignèrent à son procès ⁷ qu'il était réputé recruter pour les carlistes ; un témoin au procès de Lépine, le corroyeur Poiret, est convaincu lui aussi qu'il s'agit d'un carliste ⁸ mais on verra qu'ils étaient républicains. Il n'y a pas trace de carlistes parmi les insurgés de la *Société gauloise* ⁹. Elle avait inscrit le drapeau tricolore dans ses statuts ¹⁰. Sur l'état d'esprit des derniers combattants de l'îlot du quartier Saint-Merry ¹¹, voici le témoignage de l'un d'entre eux, spécialement la fin de ce témoignage :

« Un des insurgés qui se trouvaient dans la maison de la rue Saint-Martin faisant face à la rue Aubry-le-Boucher, nous adresse une lettre qu'il signe : *Un vrai Français de 18 ans*, et dans laquelle il raconte des détails jusqu'à présent inconnus. C'est une pièce curieuse, dont nous publions l'extrait suivant, sans rien changer au style :

Paris, 7 juin 1832.

Veillez recueillir et insérer dans votre plus prochain numéro un récit d'un des défenseurs de la maison de la rue Saint-Martin. Voici les faits :

« J'entrai dans cette maison vers six heures du matin ; il y avait des hommes au nombre de huit à dix, armés de fusils, chacun deux ou trois cartouches, qui avaient passé la nuit dans cette redoute. Le magasin d'armes qui est au fond de la cour distribue (de vive force) des fusils, des pistolets, ce qui amena beaucoup de monde dans la maison. Vint une attaque faite par la troupe de ligne ; où nous tuâmes le tambour. Ayant pris sa caisse, un d'entre nous battit un rappel et la charge, ce qui contribua encore à l'affluence du monde vers cette maison. A huit heures, nous étions une vingtaine, dont quatre furent légèrement blessés et ils furent les seuls de la journée. Aucun ne fut tué qu'à la prise.

« Notre nombre que l'on fait monter à deux ou trois cents, se réduisait à cinquante ou soixante, dont à peu près trente ou quarante faisaient du feu et répondaient aux attaques. Nos munitions étaient prêtes à manquer vers midi ; mais on apporta des cartouches et à peu près dix livres de poudre. On prit du plomb qui couvrait un petit toit dans la cour, et des petits garçons nous fondaient des balles. Quant à la résistance que nous faisons, je vous laisse à en juger. Enfin, quand il n'y eut plus moyen de faire reculer la troupe de ligne, nous nous retirâmes. Vous dire par quels côtés, cela est inutile ; sachez seulement que sur une soixantaine, quarante au moins se sauvèrent.

« Qu'on ne nous accuse pas d'être carlistes. *Vive la république* fut notre seul cri, et, au milieu du feu, nous chantions *la Marseillaise*, avec la plus grande gaîté de cœur. « Ce qui est différé n'est pas perdu » nous sommes-nous dit en nous quittant. »

Même si l'appartenance de l'auteur du récit, âgé de dix-huit ans, à la *Société gauloise* n'est pas établie, on était là dans le quartier du centurion Jeanne. Dans ses *Souvenirs* Jeanne indique qu'arrivé dans son quartier il s'était entouré des affiliés de sa centurie ¹².

⁷ *Journal des débats politiques et littéraires*, vendredi 22 juin 1832, p. 3, 1ère col.

⁸ *Gazette des Tribunaux*, dimanche 30 septembre 1832, n° 2225, p. 1.

⁹ Quelle fut la part de tactique dans le propos de Cabet, qui avait passé en jugement à l'époque, quand il verra des carlistes et des républicains dans la *Société Gauloise* (*Les Masques arrachés*, 1844, p. 45) ?

¹⁰ *Jdd*, dimanche 30 septembre 1832, p. 3, 2^{ème} colonne.

¹¹ Le Constitutionnel, Journal du commerce politique et littéraire, dimanche 10 juin 1832, n° 165, page 2, colonnes 2 et 3.

¹² À cinq heures nous serons tous morts, *op. cit.*, p. 22.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Le carlorépublicanisme de la *Société gauloise* se limite donc à un Deschappelles biface et à des soupçons sur Thiellement et Lépine. Or, quels qu'aient pu être leur propos de recruteurs, les impressions de leurs interlocuteurs, à en juger par le récit qui précède, le recrutement de carlistes par la *Société gauloise* fut inexistant. Thiellement et Lépine seront incarcérés parmi les républicains – dont plusieurs *Gaulois* - au Mont Saint-Michel.

A l'avenir on se réclamera de juin 1832 et non de la *Société gauloise*. Les *Gaulois* Bonin, Rossignol, le firent en 1848. On ne distingua pas entre catégories d'insurgés de 1832, *Amis du Peuple*, *Gaulois*, insurgés spontanés.

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)